Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 526

Artikel: Démocratie : si les citoyens avaient le pouvoir
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1016727

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Si les citoyens avaient le pouvoir

Les bouquets sont fanés, les lampions éteints. Le rideau est tombé sur la grande fête électorale d'octobre et sur celle, plus intime, de la semaine passée. La stabilité dans la stabilité, si on s'en tient aux chiffres; chaque camp a fait ses comptes, satisfait, un agrarien a remplacé un agrarien. Nous avons pu voir sur le petit écran les parlementaires tout neufs un peu hésitants et les vieux routiers à l'aise dans un décor connu.

Maintenant le travail commence; mais dans quelles directions, avec quelles priorités? Il y a bien les programmes électoraux, mais ils sont souvent flous ou élastiques; il y aura, bientôt les "grandes lignes" du Conseil fédéral pour la législature, mais elles ne lient pas le parlement.

Que pensent les citoyens, quel est le contenu de leur vote du 21 octobre denier? La réponse est loin d'être évidente; on en saura un peu plus au gré des votations populaires et d'un sondage d'opinion. En attendant le parlement navigue à vue, balloté — ou conforté — au gré des pressions des intérêts les plus puissants, des groupes qui savent donner de la voix.

Néanmoins, grâce à un sondage effectué pour le compte du "Tages Anzeiger" de Zurich, on connaît déjà les thèmes qui préoccupent le plus les électeurs à l'orée de la législature selon le parti dont ils se sentent le plus proche (première ligne); de plus on découvre l'appréciation qu'ils font de leur parti préféré à propos de ces thèmes (deuxième ligne).

Bref mode d'emploi: 70% des électeurs radicaux considèrent comme urgente la protection de l'environnement au cours des prochaines années, mais seulement 38% estiment que le parti radical s'acquitte bien de cette tâche. Le sondage n'a porté que sur la Suisse alémanique et la liste des problèmes était imposée (l'énoncé de plusieurs priorités était possible!)

	Identification partisane "Je me considère comme partisan du..."			
	Total (100%)	*parti radical (100%)*	*parti démocrate-chrétien (100%)*	*parti socialiste (100%)*
Protection de l'environnement	71%	70% 38%	72% 48%	75% 58%
Encouragement des énergies solaire et hydraulique, indépendance à l'égard de l'atome et du pétrole	69%	63% 22%	69% 30%	75% 40%
Construction de nouvelles centrales nucléaires afin de couvrir les besoins en énergie	14%	28% 18%	19% 10%	8% 4%
Sécurité de l'emploi	61%	47% 40%	62% 44%	74% 70%
Juste répartition du revenu et de la fortune	32%	18% 6%	36% 23%	51% 57%
Maintien de notre ordre économique libéral	32%	48% 65%	43% 40%	25% 25%
Participation des travailleurs	30%	11% 7%	25% 25%	56% 58%
Développement de la sécurité sociale	45%	39% 28%	48% 51%	65% 72%
Egalité de l'homme et de la femme dans tous les domaines	40%	38% 30%	31% 30%	56% 47%
Meilleure protection des familles nombreuses	36%	24% 20%	61% 63%	35% 47%
Empêcher la mise à l'encan de la patrie; plus d'autorisation d'acheter pour les étrangers	47%	43% 22%	60% 35%	39% 23%
Lutte contre les extrémistes et le terrorisme	39%	41% 40%	51% 44%	33% 20%
Renforcement de la capacité de défense militaire de la Suisse	14%	27% 37%	23% 25%	6% 3%

La protection de l'environnement reste donc une préoccupation majeure des citoyens, sans considération de parti. Même si le PSS semble être le plus crédible dans ce domaine, l'écart entre la perception des électeurs et la manière dont ils voient leurs élus reste encore très important. Voilà une constatation qui devrait galvaniser ceux qui au parlement sont décidés à prendre au sérieux la législation actuellement en discussion sur ce sujet!
Quant aux centrales nucléaires, si on s'en tient au pouls de l'opinion, aucune nouvelle autorisation ne devrait être accordée.
Ces derniers mois, on a beaucoup commenté le durcissement de la vie politique, notamment l'affrontement croissant entre socialistes et radicaux. Il est intéressant de noter que, sur deux sujets au moins, (libéralisme et défense nationale) les élus radicaux sont considérés par leurs propres troupes comme des extrémistes; le parti radical, au double titre du système économique et de l'armée fait donc de la surenchère.
Certes, ces résultats ne disent pas tout; il y a souvent un fossé entre une position de principe et une décision concrète qui touche très directement des intérêts précis ils expriment des clivages nets entre gauche et droite (sécurité sociale, participation, politique des revenus) et une préoccupation dominante et commune, l'environnement. Reste à savoir qui saura assumer ce souci jusqu'au bout...
Décidemment les partis n'en ont pas fini d'en découdre avec l'écologie.

CANTONALISME

La coordination scolaire sera vaudoise ou elle ne sera pas...

La coordination scolaire n'a pas pour seul but de trouver un dénominateur commun entre les cantons afin d'éviter les inconvénients des migrations intercantonales et de rationnaliser la production des moyens d'enseignement, elle permet aussi de mettre à jour des programmes souvent fort anciens.
Après les mathématiques et l'environnement (histoire, géographie, sciences), c'est l'enseignement du français qui devrait être rénové. Mais la résistance à la coordination se durçit dans le canton de Vaud. Preuve en est l'éditorial du dernier numéro de la revue "Perspectives", signé du chef du Département vaudois de l'Instruction publique, le radical Junod.
Le Conseil d'Etat vaudois a adopté les programmes romands des 5e et 6e années (Circe II); mais, précise aussitôt le responsable du DIP, "s'il donne son accord de principe aux objectifs des disciplines et aux recommandations méthodologiques qui sous-tendent les programmes romands, le canton de Vaud se réserve de préciser l'importance relative qu'il conviendra de leur donner dans la pratique de l'enseignement".
Première restriction donc: le canton de Vaud se réserve le droit de choisir les objectifs qui lui paraissent prioritaires.
"Deuxièmement, le département opérera une première sélection des sujets à choix proposés par les programmes romands. Les maîtres vaudois ne recevront donc qu'une partie des choix mentionnés par Circe II et cela non dans le but d'appauvrir le programme, mais bien pour garantir un minimum d'unité à la matière enseignée".
Pourquoi ce traitement particulier? Les autres cantons n'éprouveraient-ils pas eux aussi ce besoins d'un "minimum d'unité"? En fait, ce sont les aspects les plus nouveaux de l'entreprise qui risquent fort d'être écartés...
"Troisièmement, conformément aux lois vaudoises sur les enseignements primaires et secondaires, le département adoptera les programmes destinés aux maîtres primaires et secondaires selon le plan d'études romand pour les années 5 et 6".
A défaut de traduction officielle, on en est réduit à supposer que cette troisième condition est une conséquence des premier et deuxième points, en ce qui concerne les plans d'étude!
"Enfin, les moyens d'enseignement (manuels, fiches, documents, etc.) seront préparés sur le plan romand par la Commission romande des moyens d'enseignement (COROME) et sur le plan vaudois, sous la responsabilité du département, pour les sujets propres à notre canton. A COROME, où il est représenté, le département exposera les conditions auxquelles il subordonne l'adoption des moyens d'enseignement romands; au besoin, si ces derniers devaient être jugés inadaptés aux objectifs pédagogiques vaudois, ils ne seraient pas introduits dans nos écoles".
Voilà qui est clair: où bien les propositions vaudoises sont admises; ou bien le canton se passe du matériel romand.
Les programmes solennellement adoptés resteraient lettre morte, tant il est vrai qu'ils ne deviennent réalité dans la classe qu'à travers un matériel particulier.
Et le chef du département du DIP peut conclure, en fronçant les sourcils:
"C'est au prix de ces dispositions que le département entend à la fois jouer le jeu de la coordination romande et conserver le génie propre à l'école vaudoise".
Si chaque canton pose de telles exigences pour "conserver son génie propre", que restera-t-il des efforts de la coordination romande? Les cantonalistes à tout crin sont en train de donner des armes redoutables aux radicaux suisses qui viennent de lancer une nouvelle initiative fédérale pour la coordination scolaire, prenant le relais des jeunes PAB.
En fait, si la coordination scolaire fait peur, c'est parce que, à la suite d'un travail en profondeur, mené par les enseignants de tous les cantons romands, elle débouche sur des programmes fondamentalement différents et peu sélectifs. Lors du récent débat au Grand Conseil vaudois sur ce sujet, ce sont les députés les plus opposés à toute réforme de l'école qui se sont succédé à la tribune pour vitupérer la coordination romande en générale, et le nouveau programme de français en particulier.